



Réunion d'information LMPT 03

NOYANT

Jeudi 10 octobre 2013

Introduction

« La France doit être à la hauteur de ces enjeux fondamentaux et universels : l'altérité sexuelle, le droit de l'enfant, la famille, les libertés fondamentales ».

« Qui aurait pu imaginer, il y a 10 mois seulement, que nous serions là, aussi nombreux, tous mus par des convictions chevillées au corps, par une formidable énergie ? »



Bilan de l'an I

23 Octobre 2012 : Montluçon, organisée par VITA

17 novembre 2012 : Lyon : création de la coordination 03

13 janvier 2013 : Paris

21 janvier 2013 : Création de l'association La Manif Pour Tous 03

02 février 2013 : Moulins

24 mars 2013 : Paris

05 mai 2013 : Lyon

26 mai 2013 : Paris

Les accueils de ministre à Montluçon, Moulins et Vichy

Le tour pour tous en juillet à Saint Pourçain et sur le parcours

Les veilleurs à Moulins, Vichy et Montluçon

Les contacts et entretiens avec les élus locaux

Les interview avec les médias locaux

10 réunions de coordination (niveaux national, régional et départemental)

Bilan de l'an I

Levée en masse des citoyens français

Prise de conscience

Révolution des esprits et des comportements

Avoir su dire non à la pensée unique

Influence sur le gouvernement et le législateur

Bataille de la loi Taubira perdue

Mais

PMA non inclus dans la loi

Retrait de l'amendement gender de la loi Peillon

CESE : autosaisi sur les projets du GVT sur la famille

Circulaire Taubira mis à mal par la cour de cassation

Création d'un mouvement inédit unique en France

Son état d'esprit,

Son collectif (plus de 40 associations)

Son réseau dynamique, solidaire, créatif présent partout

Libre et indépendant de tout parti, toute confession

Rassemblant de toutes les tendances



La coordination LMPT 03 : an I

Budget

François de Fressanges

Communications

Marie-Hélène Tostain
Stefan Lunte

Coordination 03

Philippe Chevallier-Chantepie
François de Fressanges

Blog

Thierry Dudouit

Logistique/transport

Bénédicte de Montclos

Diocèse

Père Jean-Pierre Millet
Père Michel Saint Gerand

Associations/Elus

Philippe Chevallier-Chantepie

EVENEMENTS

Patrick Guibal

Mobilisation Information/inscription

Moulins

Edouard Douhéret
Marguerite de Gentil Baichis
François de Fressanges

Vichy

Thierry Dudouit
Marc et Danièle Bérard
Catherine verne

Montluçon

Solange Molin
Roseline Sordet
Sylvie Ulrich

Saint Pourçain

Louis René de Riberolles
Henri Chevallier-Chantepie
Rémi Fleury

Lapalisse

Marie-Pierre Rousselon

Moulins

Vichy

Montluçon

Saint Pourçain/S

Lapalisse

Yzeure

Cusset

Commentry

Varennes/A

Le Donjon

Dompierre/B

St Germain

Montmarault

Souvigny

Mayet de M

Bourbon l'A

Cérilly

Gannat

La coordination LMPT 03 : an II

Coordination 03

Logistique/transport

Communications

Diocèse

Budget

Blog

Veille Gender

Lobbying politique

Grenelle Famille

Mobilisation

Montluçon

Moulins

Vichy

On a besoin de vous pour faire fonctionner la coordination



L'université d'été LMPT

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013

Cinq séances plénières

LMPT, un mouvement sociétal unique face à des enjeux inédits

Des valeurs fondamentales

L'engagement, une attitude pour tous

Quelles actualités pour les projets sociétaux, en France et en Europe

La Manif Pour Tous An II

Seize forums thématiques

En particulier

Altérité Homme/Femme, Gender, PMA-GPA, Objection de conscience,

Dimension spirituelle, Droits de l'homme et liberté fondamentale,

Communication, Combattre l'homophobie, Rôle des intellectuels,

S'engager en politique, dans le monde syndical,

Lobbying , Attentes et propositions pour LMPT,

Modes d'action complémentaires



L'université d'été LMPT

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013

**Une motivation intacte à aller de l'avant
à refuser l'inacceptable**

Une implication déterminante des jeunes

Un travail de fond sur tous les sujets abordés

Une maturité impensable il y a un an



Les objectifs LMPT pour l'an II

Le plan vigilance sur la théorie du Genre

Sylvie Ulrich

L'organisation d'un Grenelle de la famille

Louis René de Riberolles

Au plan politique, soutien aux maires, abrogation de la loi

Marie-Hélène Tostain

Solange Molin

Au plan des manifestations, « prêt à! »

Philippe Chevallier-Chantepie



Veille sur la théorie du Genre

Sylvie Ulrich

Avoir une approche constructive

Défendre l'égalité Femme/Homme

Etre pleinement conscient des dérives (Peillon, lobbying LGBT)

Refuser ces dérives

Proposer des alternatives : l'altérité, ...



Veille sur la théorie du Genre

S'organiser pour réfléchir, apprendre et agir

Etudier des textes officiels, la documentation, les publications

Avoir connaissance des textes d'inspiration LGBT

Informers les parents sur ce sujet

Mettre en place un observatoire le plus efficient possible
s'appuyant sur les parents
évitant les doublons

Apprendre à travailler avec tout le monde

Le rôle de l'éducation nationale

Les déclarations du ministres

Les textes officiels : gender et égalité

Les autres : ballons d'essai ou non

La perception des enseignants, interrogations?

Les officines de lobbying

Les « discrets »

les associations LGBT,

certaines syndicats enseignants, ...

L'expérimentation : les établissements pilote?



Veille sur la théorie du Genre

Organisation pour l'Allier

Une responsable : Sylvie Ulrich

Une équipe de marque, chargée de l'information en particulier

Un réseau de veille M, M, V



Veille sur la théorie du Genre

Action pour l'Allier

Se renseigner sur les expérimentations

Trouver et analyser les textes et documents

Informers les parents

Mettre en place la veille

LE GRENELLE DE LA FAMILLE

Louis René de Riberolles

PROJET MAJEUR DE L'AN II

OBJECTIFS:

- **MONTRER LA CAPACITE DE REFLEXION ET DE MOBILISATION**
- **RASSEMBLER LARGEMENT**
- **CONTREER LA LOI FAMILLE DU GOUVERNEMENT (12-2013)**



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- **FORMER UN SOCLE DE VALEUR (UNE DOUZAINNE DE PRINCIPES)**
- **PRESENTATION DE CES PRINCIPES LE 12 JANVIER 2014 (TRES MEDIATISEE)**
- **DEUX ACTIONS:**
 - **INTERROGER LES CANDIDATS AUX MUNICIPALES (36 000 COMMUNES)**
 - **PREPARER UN PROJET DE LOI CADRE SUR LA FAMILLE (PORTE PAR DEPUTES)**

ORGANISATION DES DEBATS

**GARDER L'ESSENTIEL DE L'ADN DU MOUVEMENT: PARTICIPATION
MAXIMUM ET SPONTANEITE**

- **GROUPE DE TRAVAIL (FORUM) DE 40 PERSONNES (ORGANISE LES DEBATS)**
- **SITE INTERNET DEDIE AVEC FONCTION « BOITE A LETTRE »**

BATIR UNE SYNTHESE SUR LE SUJET

PARTICIPATION LMPT03

- **PARTICIPATION D'UNE OU DEUX PERSONNES (VOLONTAIRES ?)
DANS LE FORUM DE LYON**
- **ORGANISATION DE DEBATS PUBLICS DANS L'ALLIER**
- **MESSAGE / IDEES VIA LA « BOITE AUX LETTRES » INTERNET**

La Grenelle de la famille

FIN

O N L R

L'engagement politique

Marie-Hélène Tostain

**2014 : année d'échéances électorales
LMPT restera libre et indépendante**

**Complémentarité de ceux qui agissent en dehors des partis
et ceux qui veulent s'engager au sein des partis à titre personnel**

**LMPT s'adressera à tous les candidats en leur demandant de prendre
position sur :**

La loi sur la famille

L'abrogation de la loi Taubira

La PMA

La GPA

**Elections européennes : éventuelle liste LMPT
si les partis ne prennent pas en compte nos préoccupations**

L'engagement politique

**Traduire des convictions en « envie de servir »
investir les pouvoirs locaux pour changer le monde de l'intérieur**

2 sortes d'action :

- **soit en défendant ses idées en se présentant sur une liste,**
- **soit en demandant aux candidats leurs prises de position**

Etre des aiguillons pour nos élus -député et sénateurs- pour qu'ils portent nos idées

Passer d'un mouvement social à un projet politique ; donc il faut construire ce projet politique qui sera ensuite défendu par des politiques

**LMPT an 2 doit être une force de proposition :
« l'insurrection pacifiste » ne peut en rester là.**

L'engagement politique

Un mode d'action moderne : le lobbying

Il s'agit de combler une peu le déficit démocratique , entre le citoyen et les instances nationales ou locales

Importance du lien entre lobbying et communication

Faire un travail d'information au bon interlocuteur, au bon collaborateur avec des éléments vrais et argumentés

Attitude : argumenter-comprendre son interlocuteur-adapter une réponse susceptible de consensus

Localement, il faut faire ce travail de "lobbying" avec un petite équipe.

C'est l'ensemble des lobbying locaux qui fait remonter la « pression »

L'engagement politique

Solange Molin

Soutenir nos maires

Liberté de conscience

Objection, clause de conscience

L'engagement politique

L'objection de conscience est en jeu lorsqu'une personne se trouve tenue d'accomplir un acte qu'elle réprouve en conscience.

Elle doit pouvoir s'abstenir de certains actes allant à l'encontre d'impératifs graves dans les domaines religieux, moraux ou éthiques.

Au départ mis en œuvre dans le cadre militaire, il s'est étendu à d'autres domaines : médecine, barreau, magistrature.

L'engagement politique

Pourquoi demander l'objection de conscience ?

- **La loi « Taubira » fait partie de ces lois moralement injustes, auxquelles la conscience ne peut souscrire :**
 - **En rupture avec la loi ancestrale**
 - **Nie la loi naturelle : le mariage précède l'État, il est le socle de la famille, la cellule de la société, il est antérieur à toute loi.**
- **Sans faire obstacle aux "mariages homosexuels" qui vont être célébrés, il est urgent de garantir aux personnes chargées de l'application de la loi un droit à l'objection de conscience :**
 - maires ou officiers d'état-civil,**

L'engagement politique

Définitions

- **La laïcité, pierre angulaire du pacte républicain, repose sur trois valeurs indissociables :**
 - **liberté de conscience,**
 - **égalité en droit des options spirituelles et religieuses,**
 - **neutralité du pouvoir politique.**
- **La liberté de conscience : choix fait par un individu des valeurs ou des principes qui vont conduire son existence**

L'engagement politique

- Cette objection de conscience avait été tout de suite demandée par les maires au début des auditions au Parlement.
- François Hollande au congrès des maires le 20 novembre **2012** a répondu :
«La loi s'applique pour tous, dans le respect néanmoins **de la liberté de conscience.**»
- Dès le 21, il se rétractait sous la pression du lobby LGBT.
- La loi est votée **le 17 mai** sans tenir compte de cette question.

Pas de clause d'objection de conscience

- Dès l'adoption de la loi, des officiers d'état civil dont la conscience est heurtée par son application demandent la clause de conscience.
- Le 13 juin M. Valls publie une circulaire assimilant le refus de célébrer ces « mariages » par les élus
 - à un délit dans l'exercice de leurs fonctions
 - ou à un délit de discrimination passibles de 75 000 € d'amende et cinq ans de prison
- Les élus se retrouvent pris au « *piège* », avec pour seules issues de se placer sous le coup de ces sanctions fortes ou de démissionner.

L'engagement politique

Pendant l'été

- **Des maires ont tenté de faire jouer cette clause de conscience. Ils ont subi des pressions violentes de la part des candidats au « mariage », des journalistes, du sous préfet, du préfet et des administrations (ministère de l'intérieur et de la justice).**
- **Jean-Michel Colo, maire d'Arcangues, par exemple a dû céder devant la menace d'une amende de 1000€ par jour. Un de ses adjoints a « accepté » de célébrer le mariage de deux hommes.**

Requête

Le collectif des maires pour l'enfance (20 000 signatures) a déposée une QPC (Question prioritaire de constitutionnalité) pour que :

"Lorsque les maires et maires adjoints d'une commune refusent de célébrer un mariage entre personnes de même sexe, ils puissent être remplacés par un représentant de l'État".

L'engagement politique

- **Le Conseil constitutionnel a mis sa décision en délibéré au **18 octobre**.**
- **Mais pour Matignon les fonctions d'officier d'état civil confiées au maire et à ses adjoints «sont exercées au nom de l'État» et donc ne permettent pas l'objection de conscience.**
- **La liberté de conscience revendiquée par les plaideurs se mêle à «l'expression politique». L'État ne peut accepter de faire «dépendre les modalités d'application de la loi de la République des convictions personnelles» des officiers d'état civil.**

L'engagement politique

Que peut-on faire ?

- **Soutien LMPT aux maires : le premier risque est la solitude. Chaque soutien est important.**
- **Si l'action au niveau national n'aboutit pas, interpeller les instances internationales**

La CEDH a déjà eu l'occasion de se prononcer à plusieurs reprises sur des cas d'objection de conscience. Il en ressort que les maires objecteurs peuvent se prévaloir de la protection offerte par l'article 9 de la Convention garantissant la liberté de conscience

- **Désobéissance civile : acte courageux qui peut modifier le paysage politique (cf la Résistance prônée par nos dirigeants, mais refusée dans des contextes qui leur sont défavorables)**

L'engagement politique

En conclusion

- **1) Continuer à demander l'abrogation de la loi « Taubira »**
- **2) Rencontrer nos élus, et candidats pour les élections municipales et leur parler du collectif : Maires pour l'enfance**
- **3) Signer la pétition demandant la clause de conscience pour les maires**
- **4) Maintenir la pression, lettres, veilleurs, manif, pétitions, accueil des politiciens...**
- **5) Recours auprès de l'Union Européenne et de l'ONU**



Mobilisation

Philippe Chevallier-Chantepie

Prêts à exprimer fortement notre opposition à toutes avancées sur

la diffusion du genre,

La libération de la PMA et/ou de la GPA

Que ce soit au niveau français ou européen

**Le président et son gouvernement sont sous pression,
plus que jamais il ne faut rien lâcher!**



Mobilisation

Organisation « Allier » reconduite

Sectorisation inchangée : Montluçon, Vichy, Moulins, Saint Pourçain

Fonctionnement : conserver les acquis de l'an I

Importance d'une bonne circulation de l'information

Mise à jour des réseaux en permanence

Utilisation du blog

Accueils autorités ciblés

Action ciblées si nécessaire



Mobilisation

Opération accueil ministre

Message de Thierry Dudouit

« Le vendredi 11 octobre 2013

***RDV à 08h30 devant le centre omnisports à Vichy
pour accueillir comme il se doit la Ministre des Sports et de la jeunesse.***

Fin de l'opération vers 10h00.

***L'opération se fera sous forme d'une action SENTINELLE ou veilleurs debout,
emmenez donc de quoi vous occupez (livre, chapelet, ...).
Nous avons demandé à être reçus par la Ministre.***

***Je compte vraiment sur vous ! Votre présence est fondamentale pour la suite
de notre combat ! »***

Mobilisation

Modes opératoires alternatifs

Les veilleurs

Claire Senet

L'écologie humaine, une autre perspective

« Prendre soin de l'homme, de tout homme »

Pierre-Yves Gomez

Gilles Hériard Dubreuil

Tugdual Derville



Conclusion

Merci à tous ceux qui ont permis cette mobilisation

Merci à tous les participants

Merci à tous les donateurs

Une révolution des cœurs et des esprits a été lancée

Conclusion

***« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre
et ne s'éteindra pas »***

Ludovine de la Rochère

Il dépend de nous de stopper la vague de projets mettant à mal

Le bien commun

L'avenir de la société

Les valeurs de la France

Le respect de l'homme

La vraie démocratie

Seul notre engagement déterminé, raisonné, permettra de gagner



Conclusion

On a besoin de tout le monde pour montrer
notre capacité de résistance

La coordination a besoin de toutes les bonnes volontés.

Une réaction, une réflexion, une question : [***lamanifpourtous03@gmail.com***](mailto:lamanifpourtous03@gmail.com)

Suivi de l'information : [***manifpourtous03.canalblog.com***](http://manifpourtous03.canalblog.com)